



Insertion des jeunes chômeurs à La Réunion : l'exemple de la mobilité géographique. Tensions entre logiques familiales et logiques professionnelles

Vanessa Boleguin

► To cite this version:

Vanessa Boleguin. Insertion des jeunes chômeurs à La Réunion : l'exemple de la mobilité géographique. Tensions entre logiques familiales et logiques professionnelles. *Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, 2010, Construction identitaire et interculturalité dans le monde indo-océanique, V (6-7), pp.115-135. hal-03538414

HAL Id: hal-03538414

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03538414>

Submitted on 21 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSERTION DES JEUNES CHOMEURS A LA REUNION : L'EXEMPLE DE LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE. TENSIONS ENTRE LOGIQUES FAMILIALES ET LOGIQUES PROFESSIONNELLES

VANESSA BOLEGUIN

DOCTORANTE EN SCIENCES DE L'EDUCATION
CIRCI, UNIVERSITE DE LA REUNION

Résumé

Pour le jeune chômeur débutant qui expérimente les transformations des normes et des conditions de travail, de rémunération et de pratiques de gestion des ressources humaines, la recherche d'emploi est rendue d'autant plus délicate qu'il doit composer avec des logiques distinctes, voire opposées. Ce sont des injonctions, parfois inconciliables, dont il doit faire la synthèse : logiques familiales traditionnelles et logiques professionnelles qui répondent à la modernité, choix d'orientation et ciblage personnels, cohésion du groupe d'appartenance et demande de mobilité géographique.

Mots-clés : Jeunesse – Chômage – La Réunion – Famille – Employabilité – Mobilité – Réseaux.

Abstract

For unexperienced young unemployed facing the changes in labour standards, working and wage conditions, in manpower management, job search has become all the more difficult as they have to manage different and sometimes opposite strategies. They have to synthesize contradictory injunctions : traditional family against modern professional duties ; school guidance against vocational choices ; belonging to family group against necessity for geographical mobility.

Key Words : Youth – Unemployment – Reunion Island – Family – Employability – Mobility – Networks.

INTRODUCTION

Le marché de l'emploi, parce qu'il exige adaptation, disponibilité, mobilité et flexibilité, est un lieu révélateur des tensions sociales auxquelles doit faire face l'individu. Pour le jeune chômeur qui expérimente, en tant qu'il est débutant sur le marché de l'emploi réunionnais, les transformations des normes et des conditions de travail, de rémunération et de pratiques de gestion des ressources humaines, la recherche d'emploi est rendue d'autant plus délicate qu'il doit composer avec des logiques distinctes,

voire opposées. Ce sont autant d'injonctions, parfois inconciliables, dont il doit faire la synthèse (mobilité géographique contre solidarité ; disponibilité contre rôle social ; déclassement contre promotion socio-professionnelle, etc.) Comment articuler logiques familiales et logiques professionnelles, choix d'orientation et de ciblage personnels du jeune, cohésion du groupe d'appartenance et demande de mobilité géographique et de flexibilité des entreprises ? S'agit-il simplement d'une réticence au changement social, d'un phénomène de reproduction ou bien n'est-ce pas plus largement la conséquence de la nécessité économique ? Le rapport au travail peut être ainsi également un rapport à la famille et au groupe familial, une synthèse à faire entre différentes logiques et différentes grilles de lecture du réel.

LA FAMILLE FACE A L'ECOLE : DES DEMANDES PLURIELLES

La réussite à l'école et l'intégration sociale des jeunes générations sont plus que jamais des enjeux majeurs à la fois de l'action publique mais également des stratégies familiales. L'école et les problématiques d'insertion occupent une place importante dans le débat public : l'efficacité du système scolaire est mise en question, tout comme sa capacité d'intégration, l'orientation des contenus d'enseignement, la formation et la pédagogie des enseignants et les critiques sont fréquentes. L'école a ainsi une double mission : celle de préparer à la vie professionnelle et celle d'intégrer à la société. Les enjeux liés à la scolarité du jeune, et surtout son insertion socio-professionnelle à venir sont, chez les familles, à l'origine de tensions, d'angoisses et d'inquiétudes, liées au risque d'échec, d'exclusion, de *démotion* sociale [Boudon, 1973]. L'école offre aussi des « chances d'intégration », produit des ambitions familiales, des aspirations en même temps qu'elle peut produire du désenchantement et de la démotivation chez les jeunes. À La Réunion, pour les familles, l'investissement éducatif représente un enjeu majeur : sont visés à la fois l'accès à une scolarisation plus longue et la qualité de l'insertion. Conscients de l'urgence des attentes, les pouvoirs publics ont mis l'accent sur le rattrapage des indicateurs métropolitains et sur la gestion de la pression alimentée par une hausse démographique forte. Simonin et Wolff notent d'ailleurs que

le discours des économistes centré sur le développement du capital humain se double d'une approche comparatiste. Elle analyse le système éducatif de La Réunion à l'aune de celui de l'hexagone pour justifier une politique du « rattrapage » mettant en correspondance les deux temporalités métropolitaine et réunionnaise [2002, p. 111-112].

Et ce phénomène de massification scolaire a eu pour corollaire une modification de la manière dont les familles perçoivent l'école et s'adressent à elle.

Si tous les jeunes ont à faire face aux mutations contemporaines (à La Réunion, la tertiarisation de l'économie, une scolarisation massive, de nouveaux modes de consommation, le développement de l'urbanisation), ils en sortent, plus que par le passé, éloignés les uns des autres et inégaux dans leurs destins (dans leurs projets et dans leurs trajectoires de sortie de chômage). C'est, entre autres, sur le marché du travail que la population juvénile expérimente une véritable compétition entre individus, un marché où le travail est rare, qui multiplie les occasions d'affrontement sur la base de multiples critères discriminants tels que l'âge, le sexe, le niveau de formation, l'expérience professionnelle et la mobilité géographique : il s'agit là d'un *conflit de classement*. L'école d'aujourd'hui et l'amélioration des conditions sanitaires et économiques ont fait émerger une jeunesse amenée à rompre avec son héritage. De l'échelle d'un quartier, les jeunes vont passer à un champ spatial, à un espace géographique élargi (surtout à partir de l'entrée au lycée). Cet élargissement de l'horizon s'accompagnera d'une mobilité géographique favorisant la multiplicité des échanges, des confrontations et lançant des ponts vers la nouveauté. Là encore, l'école dicte des normes de comportement en valorisant l'ouverture.

De même, les changements sociétaux récents ont provoqué le recul des modèles culturels des générations précédentes, des changements qui bouleversent *l'organisation* des foyers et qui sont parfois à l'origine de conflits intra- et intergénérationnels. Les caractéristiques de ces évolutions et les facteurs qui en résultent sont liés à l'émergence de nouveaux modèles conjugaux. Le modèle dominant du mari-pourvoyeur et de l'épouse-ménagère s'effrite, ce qui fragilise les rapports d'autorité et la division sexuelle du travail [Squarzoni, 1992]. La maîtrise de la fécondité rend compte de l'ampleur de ces transformations. Les jeunes sont les premiers à être concernés par ces évolutions de la société et de l'économie, celles de la famille et du travail et par les changements dans les rapports sociaux et dans les modes de vie.

Les Trente Glorieuses avaient apporté avec elles l'espoir pour les nouvelles générations d'un progrès économique sans fin, d'une hausse des emplois qualifiés et hautement qualifiés et par conséquent la possibilité d'espérer une mobilité socio-professionnelle intergénérationnelle :

Pendant les années 60-70 [est apparue] une manière d'unification des attentes familiales ; c'est ainsi qu'à un moment donné la majorité du milieu ouvrier s'est mise à croire à l'école. Pour ces familles populaires, l'école et le diplôme deviennent un destin, sinon probable, au moins pensable [Singly, 1997, p. 49].

Ainsi, l'école a favorisé pour chacun la production et l'expression d'aspirations en termes de promotion sociale mais dans un cadre *qui niait les différences sociales*. Or dès leur sortie du système éducatif, les jeunes issus

des classes populaires couraient le risque de subir une *dis*qualification, en tous les cas une *dé*qualification sur le marché de l'emploi :

En mettant dans la situation du « lycéen », même au rabais, des enfants appartenant à des classes pour qui l'enseignement secondaire était autrefois absolument inaccessible, le système actuel encourage ces enfants et leur famille à attendre ce que le système scolaire assurait aux élèves des lycées au temps où ils n'avaient pas accès à ces institutions. Entrer dans l'enseignement secondaire, c'est entrer dans les aspirations qui étaient inscrites dans le fait d'accéder à l'enseignement secondaire à un stade antérieur : aller au lycée, cela veut dire chausser, comme des bottes, l'aspiration à devenir prof de lycée, médecin, avocat, notaire, autant de positions qu'ouvrait le lycée de l'entre deux guerres. Or quand les enfants des classes populaires n'étaient pas dans le système, le système n'était pas le même. Du même coup, il y a dévalorisation par simple effet d'inflation et aussi du fait du changement de la « qualité sociale » des détenteurs de titres [Bourdieu, 1980, p. 148].

Les périodes économiques qui sont mises en comparaison ne sont plus les mêmes et les espoirs formulés de nos jours doivent prendre en compte le fait que les Trente Glorieuses se sont terminées avec les crises de 1973 et 1979 suivies de la montée structurelle du chômage.

Les nouvelles générations d'origine populaire, du fait de la prolongation de leur propre jeunesse, de leur passage plus long à l'intérieur du système éducatif, auraient une *propension plus forte* que leurs parents à envisager une mobilité sociale ascendante et ce, même pour ceux d'entre eux qui sortent de l'école sans formation :

Les jeunes sans diplômes ont [...] des aspirations plus élevées, ou moins encadrées par leur milieu d'origine, que leurs homologues des années 50, et des moyens plus faibles d'accéder aux éléments minimaux de statut qui permettent une intégration normale à la société [Galland, 2001, p. 182].

Cette différence de rapport à l'avenir entre les générations s'explique en partie par le fait que ces dernières n'ont pas connu le même système éducatif. De ce fait, la prolongation scolaire actuelle a tendance à prolonger les liens de dépendance à la famille et fait peser sur certaines familles, qui n'y étaient pas préparées, des contraintes parfois trop lourdes, générant l'incompréhension :

Les aspirations des générations successives, des parents et des enfants, sont constituées par rapport à des états différents de la structure de la distribution des biens et des chances d'accéder aux différents biens : ce qui pour les parents était un privilège extraordinaire [...] est devenu banal, statistiquement. Et beaucoup de conflits de générations sont des conflits entre des systèmes d'aspiration constitués à des âges différents [Bourdieu, 1980, p. 151].

Cette nouvelle jeunesse ressemble alors à une période des tâtonnements successifs, des expérimentations et des essais et elle se prolonge le temps nécessaire à l'individu pour prendre conscience de ses *limites individuelles*. La jeunesse serait un âge « *plastique* » [Morin, 1962], dans le sens où l'individu n'y serait pas encore durci dans un destin particulier, dans un rôle, une trajectoire unique, un sillon. Elle serait la période, la séquence d'expérimentation des virtualités. Néanmoins Galland [2001] rappelle que ce modèle de l'expérimentation ne concerne pas tous les jeunes mais seulement ceux qui poursuivent des études.

C'est l'école républicaine, avec son discours égalitaire, qui produit actuellement une représentation de la mobilité sociale et de l'égalité des chances à l'intérieur de chaque génération.

Chauvel a décrit [2006] combien les désillusions ont frappé toutes les générations du XX^e siècle : pour chacune d'entre elles, il a existé un hiatus entre les aspirations et la réalité. Néanmoins, pour les générations du baby-boom, l'écart est inverse de celui qui allait frapper les générations suivantes :

Les premières générations du baby-boom ont été socialisées à partir des valeurs de leurs parents (pauvreté, abnégation, soumission à une société où le travail reste la préoccupation principale, relation ambiguë aux loisirs), en relation avec l'histoire sociale des temps difficiles des années 1930 et de celles qui ont suivi, mais elles ont finalement vécu les Trente Glorieuses et la période de croissance rapide qui leur a offert le confort, l'aisance et des possibilités d'émancipation et d'accès aux loisirs valorisés. [...]. Le décalage pourrait être plus difficile pour les jeunes générations actuelles dont les possibilités sont de plus en plus réduites, alors que les aspirations n'ont cessé de s'élever. [...] Les difficultés psychosociales de la nouvelle génération [...] pourraient être liées de façon immédiate au fossé entre ce que les jeunes croient mériter (sur la base d'une comparaison entre les études et la position sociale de leurs parents et les leurs) et ce qu'ils peuvent réellement connaître [p. 173].

Cette désillusion, ce « refroidissement des attentes » [Duru-Bellat, 2006], se ressentiront au moment de la transition par le chômage et se cristalliseront autour du choix du métier. Ce moment de confrontation avec le contexte économique, avec la réalité de la concurrence est un puissant révélateur de ce phénomène d'espérance et de déception éventuelle. Pour Bouffartiges *et al.* [1989, p. 69],

Le « désenchantement » de la nouvelle génération et la résignation progressive des dominés à leur position sociale sont [...] les principaux traits des rapports des jeunes à l'emploi. On a affaire à un travail unilatéral de deuil et de révision à la baisse des aspirations générées par le nouvel état du système scolaire.

D'autre part, depuis trente ans, d'après les données des différentes enquêtes emploi, l'âge d'entrée au travail a été fortement retardé et l'on assiste à un report considérable d'entrée dans la vie active pour les jeunes, comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU N°1 : ÉVOLUTION DE LA REPARTITION DES JEUNES ENTRE 1975 ET 1998

En %

	1975	1980	1985	1990	1994	1998
% d'étudiants¹						
15-29 ans	29,6	33,0	35,3	41,0	44,6	46,4
15-19 ans	70,9	76,3	81,8	87,4	91,9	90,9
20-24 ans	15,8	17,6	20,7	32,7	43,0	45,6
25-29 ans	2,4	3,1	2,6	3,5	4,4	6,1
Taux d'activité²						
15-29 ans	60,7	59,2	57,2	53,0	50,0	48,4
15-19 ans	27,1	22,1	16,2	11,4	6,7	7,7
20-24 ans	74,6	74,0	71,8	61,3	51,9	49,6
25-29 ans	80,1	83,0	84,3	85,8	86,2	84,7
% en emploi						
15-29 ans	57,2	52,8	46,6	45,0	39,7	38,9
15-19 ans	23,8	16,7	10,7	9,2	4,9	5,9
20-24 ans	69,9	63,0	54,8	49,5	37,5	36,9
25-29 ans	77,4	78,1	74,8	75,9	72,3	71,1
% au chômage						
15-29 ans	3,5	6,4	10,6	8,0	10,3	9,5
15-19 ans	3,3	5,4	5,5	2,2	1,8	1,9
20-24 ans	4,7	9,0	17,0	11,8	14,4	12,7
25-29 ans	2,7	4,9	9,5	9,9	13,9	13,7
Taux de chômage³						
15-29 ans	5,8	10,9	18,6	15,0	20,7	19,6
15-19 ans	12,1	24,5	34,0	19,0	26,2	24,4
20-24 ans	6,3	12,2	23,7	19,2	27,7	25,6
25-29 ans	3,3	5,9	11,2	11,6	16,1	16,1

1. Certains étudiants ont aussi un emploi.
2. En emploi ou au chômage, au sens du BIT.
3. Nombre de chômeurs rapporté au nombre d'actifs.

SOURCE : ENQUETE EMPLOI, REPRIS PAR GALLAND [1999, P. 55]

En 1975, par exemple, près d'un quart des jeunes de moins de 20 ans travaillaient (23,4%) ; en 1998, ils ne sont plus que 5% et la cause première en est l'explosion scolaire à partir des années 1950. C'est à la fois une volonté politique et une demande sociale de scolarisation accrue de la part des familles :

L'école a indéniablement réussi à imposer la croyance en la nécessité vitale du titre scolaire dans une trajectoire d'ascension sociale au moment même où la rentabilité professionnelle de la scolarité se met à décroître [*idem*, p. 56].

La sociologie de la famille, lorsqu'elle aborde les questions des inégalités sociales, présente un intérêt pour la recherche portant sur la scolarisation et le chômage juvénile. Dans la socialisation à l'intérieur de la famille, la taille de la fratrie, le rang du jeune dans cette fratrie seraient

également des facteurs impactant les conditions de réussite scolaire. Pour Séry [2002], l'ambition parentale pour les enfants serait d'autant moins forte que le nombre d'enfants serait élevé :

Plus le nombre d'enfants est élevé, plus l'ambition des parents diminue, et une femme élevant seule son enfant sera moins encline à demander une poursuite d'études en seconde générale qu'un foyer biparental [p. 36].

Dans une société de progrès, la famille comme instance de socialisation a tendance à perdre une large part de ses prérogatives et de ses pouvoirs d'imposition sur le jeune :

Ce n'est plus le capital économique détenu par la famille, associé à un capital moral, qui fixe la valeur de l'enfant. Pour continuer la lignée familiale, l'enfant doit faire preuve, par lui-même, de certaines richesses, ressources, compétences qui sont validées par des institutions extérieures à la famille. Cette dernière est une institution qui a perdu, de ce fait, une part de son autonomie relative. Elle est alliée à deux autres instances sociales, l'école certifiant le capital scolaire et les corps de spécialistes garantissant l'épanouissement de l'enfant [Martin, 2003, p. 40].

Ce changement dans la répartition des tâches et des fonctions peut être source de conflit et de risques de dissolution des liens et des systèmes de valeurs : « *Les parents poussent leurs enfants à l'intégration, qui ne peut pourtant se faire que par une rupture avec les références des parents, c'est-à-dire, notamment pour les filles, dans un conflit familial* » [Charvet, 2001, p. 83]. Le rôle paternel s'affaiblit et la valeur sociale du jeune passe par une validation scolaire :

C'est l'école qui, non seulement transmet du savoir, mais aussi attribue par ses diplômes une composante essentielle de la valeur sociale des enfants. Contrairement à la famille paysanne ou à la famille bourgeoise, le père ne désigne plus son héritier. Il peut créer les conditions sociales, culturelles, économiques assurant ses enfants d'une meilleure réussite à l'école, mais il n'est plus maître de la validation sociale de ses enfants. C'est une révolution [Singly, 2004, p. 257].

Les jeunes filles ont plus particulièrement tiré profit de cette évolution.

LE RAPPORT A L'ESPACE CHEZ LES JEUNES

La dimension géographique de la relation formation-emploi et plus généralement de l'impact de la mobilité géographique à la sortie du système éducatif a été traitée assez récemment. Cette spécialité de la « géographie de l'éducation » est illustrée par exemple par les travaux de

Caro [2003] qui montrent l'impact des systèmes formation-emploi et de l'environnement dans les politiques de formation ou/et dans les processus d'insertion des jeunes. L'auteur décrit également comment l'espace est appréhendé par l'individu, par la famille. La mobilité géographique est appréhendée comme une composante du capital humain favorisant l'employabilité. Un concept central développé par cette spécialité est celui de « bassin formation-emploi » : « *Dans les années 1990, certains rectorats ont élaboré un découpage en bassins de formation pour leur académie, mais sans envisager la délimitation et l'étude de bassins formation-emploi* » [Caro, 2003, p. 44]. Ce concept peut être défini comme l'espace formé par l'ensemble des migrations des élèves et/ou des étudiants, c'est-à-dire les mouvements géographiques liés au recrutement (par le système éducatif en amont de la formation), au placement, à l'insertion professionnelle des jeunes (en aval). Les bassins formation-emploi débordent souvent de la région où se situe l'établissement scolaire du jeune, au moins vers les régions limitrophes. L'insularité entraîne une problématique particulière de centration sur un seul bassin formation-emploi ou au contraire, en cas de mobilité géographique, un éloignement très fort. Deux types de bassin sont distingués : le premier, local, concerne les jeunes avec un niveau inférieur au Baccalauréat et le second concerne les diplômés de l'enseignement supérieur qui est interrégional voire national. Le deuxième apport de cette étude est le poids *du milieu* : ainsi, selon Caro [*idem*, p. 49], « *l'idée de mobilité géographique est très faiblement admise par les élèves issus des milieux ruraux* ». La centration sur le quartier et les liens forts s'explique parfois par des contraintes liées au logement et au transport.

Dans certaines familles, l'accès à la propriété et la transmission d'un patrimoine sont le signe d'une ascension sociale :

Une des situations qui « imposent » à nombre d'ouvriers de rester sur place est la propriété ou l'accession à la propriété de la maison. Celle-ci est perçue à la fois comme moyen et comme raison de l'ancrage, comme un filet de sécurité qui permettrait d'amortir les risques économiques du chômage. Ici, l'attachement au logement est souvent le prolongement d'un enracinement plus profond matérialisé par la proximité et l'entretien des liens familiaux et amicaux [*idem*, p. 165].

A contrario, la démarche de migration peut conforter un effort d'autonomisation vis-à-vis du réseau de parenté, voire une prise de distance volontaire du groupe d'appartenance d'origine. La mobilité géographique peut être à la fois un éloignement de la famille d'origine mais également une nécessité professionnelle qui sépare du conjoint et de la famille de procréation. Le risque est alors la déstabilisation du couple :

L'expérience d'une vie à distance provoque la (dés)organisation du ménage, la déstabilisation des relations entre les deux conjoints, une prise de distance parfois mal vécue avec le réseau de parenté du fait de rencontres moins fréquentes. [...] Se dégage alors un compromis entre, d'une part, « rester sur place » et prendre un risque professionnel, d'autre part « migrer en famille » et perdre la proximité spatiale des proches. Les logiques familiales tendent ici à favoriser un rapport stratégique à l'espace et à la mutation, alors même que la sphère professionnelle est vécue comme moins satisfaisante et moins stable qu'auparavant. C'est donc une tension entre intégration familiale et intégration professionnelle qui prévaut [p. 160].

On le sait, dans la société d'ordre, la place sociale du jeune est celle transmise par le père, si bien que lorsque la modernité advient, le schéma s'en trouve bouleversé :

Alors que l'ancienne famille était patrimoniale, la nouvelle logique de l'école suscite, peu à peu, l'émergence d'un « capital scolaire » qui sert à légitimer les positions respectives des enfants dans l'espace social. Sur le fond, cependant, ce passage du patrimoine terrien aux diplômes a provoqué une déstabilisation de la famille ancienne. D'abord, au plan de l'autorité : dans la famille traditionnelle, le père désignait l'héritier. Aujourd'hui, la fonction de validation de chacun des enfants est retirée à la famille pour être dévolue à une institution externe, l'école [Singly, 1997, p. 46].

L'école se substitue alors au père, à la transmission traditionnelle et elle apparaît comme l'instance majeure de socialisation au détriment de la famille :

Pour avoir un bon métier, puis, avec la crise économique, pour simplement obtenir un emploi, on dépend désormais de plus en plus étroitement de l'école. S'y ajoutent un certain nombre de transformations sociales significatives, notamment la diminution des « métiers à patrimoine » — artisans, agriculteurs, etc., tous métiers pour lesquels on pouvait encore se passer de l'école. [...] Les familles se voient donc de plus en plus dépendantes de l'école, non pas pour la socialisation, qui était au fondement de l'école républicaine, mais en vue de l'insertion professionnelle [Charlot, 1997, p. 62-64].

À dire le vrai, la famille elle-même pourrait participer à la stagnation (la « viscosité ») sociale des jeunes :

Pour assurer sa continuité dans le temps, la famille a tendance à freiner la mobilité des individus, vers le haut comme vers le bas, puisqu'une mobilité excessive dans l'une ou l'autre direction tend à affaiblir la continuité familiale. C'est pourquoi la famille tend à imposer à l'enfant un niveau d'ambition scolaire déterminé par son propre statut [*idem*, p. 88].

Reuchlin relève également l'impact des représentations des parents, par exemple au moment de la construction du projet de l'enfant : « Certaines enquêtes portant sur les facteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ont mis en relation les attitudes et les projets des enfants et des parents qui traduisent leurs représentations socio-professionnelles » [1971, p. 42].

D'un autre côté, le rapport à l'espace, qui est une des composantes du capital humain et qui est fortement corrélé à la classe sociale d'appartenance, exerce un impact fort dans les trajectoires socio-professionnelles. L'impact des inégalités de départ expliquerait pour certains jeunes une réticence à la mobilité géographique : il existerait ainsi une tension entre logiques familiales et logiques professionnelles :

La perte d'un emploi questionne le rapport au logement et à la famille des salariés dont l'ancrage dans un bassin de vie a pu longtemps prévaloir et composer leur identité sociale. Alors que l'intégration professionnelle est mise à mal, la sphère domestique peut être valorisée et valorisante notamment par le biais du statut de propriétaire pour lequel les Français témoignent d'un attachement continu. La maison peut devenir un lieu de sécurisation et la famille un foyer idéalisé de ressourcement identitaire parfois associé à des attitudes de retrait du marché du travail. Le rapport au logement peut aussi s'inscrire dans un attachement territorial plus large construit notamment autour de relations familiales et amicales largement décrites par les sociologues de la famille et les démographes [Vignal, 2005, p. 154].

Pour autant le sens de la corrélation n'est pas aisé à établir : l'individu se recentre-t-il sur son espace de vie familial parce qu'il a des difficultés à trouver un emploi ou bien rencontre-t-il ces difficultés parce qu'il n'est pas assez mobile en dehors de cet espace de vie ? L'individu se livre à un calcul, met en balance la perte de la sécurité, du confort propres à l'espace familial et le gain qu'il espère obtenir s'il choisit la mobilité. Le résultat dépend de différents paramètres : le niveau de revenus, l'existence éventuelle d'un patrimoine, le réseau de relations et les liens familiaux. Il existerait alors chez certains jeunes une résistance au déménagement, à la mobilité géographique :

Dès les années 1950, la résistance au déménagement des ouvriers des secteurs du charbon et de l'acier était identifiée. [...] Le déménagement était davantage accepté lorsqu'il s'accompagnait d'un maintien ou d'une amélioration du niveau de vie et, en particulier, des conditions de logement [*idem*, p. 155].

L'éloignement moderne des bassins d'emploi par rapport aux logements serait une des explications.

LES RESEAUX INFORMATIONNELS : L'APPORT DE LA SOCIOLOGIE

« Les liens intenses ont tendance à produire des cliques » [Granovetter, 1983, p. 227].

Le réseau relationnel du jeune est l'une des composantes de son capital humain et renvoie à la famille d'origine, à la famille élargie, à la vie de quartier, puis à l'ensemble des contacts plus ou moins approfondis qu'il sera amené à tisser lorsqu'il intégrera le système éducatif, le monde de l'entreprise et plus globalement lorsqu'il accédera peu à peu à l'autonomie. Il est notable que plusieurs réseaux peuvent se superposer et parfois entrer en concurrence voire en conflit : cette notion de réseau renvoie à ce que l'on appelle le « capital social de relations », c'est-à-dire

le fait que la valeur d'un individu n'est pas fixée uniquement par le montant du capital possédé par celui-ci, mais qu'elle dépend aussi des ressources qui peuvent être mobilisées à travers le réseau de relations familiales [...] [Singly, 2005, p. 73].

Il peut exister des contradictions entre les logiques de la famille d'origine en termes de reproduction et de continuité et celles liées à l'école ou à l'entreprise qui valorisent le changement et la promotion :

Les tensions suscitées entre logiques professionnelles et logiques familiales apparaissent clairement. Par la notion de logiques familiales, nous désignons une séquence de comportements essentiellement motivés par le souci de garantir l'équilibre familial. [...] Nous associons ainsi à ces logiques familiales l'expression d'un attachement au territoire ou d'un rapport plus lâche au lieu de résidence [Vignal, 2005, p. 158].

Le réseau est ainsi à la fois un outil d'accès à l'information et un cercle d'attachement, une limite de mobilité et d'autonomisation. Le choix formulé par le jeune de valoriser et d'espérer une mobilité, une promotion personnelle l'oblige parfois à aménager des consensus, des concessions entre la sphère familiale et la sphère professionnelle pour éviter le conflit et la rupture, à moins qu'il accepte l'éloignement et l'incompréhension.

Pour les étudiants originaires des classes populaires [...], il est à la fois plus difficile et plus nécessaire de prendre des distances avec un milieu auquel on tient par un « pacte émotionnel » abyssal mais dont la culture est, comparativement, un handicap à la réussite universitaire [Beaud, 2002, p. 185].

Les lieux d'habitation des classes populaires sont souvent en périphérie des centres d'activité et donc des bassins d'emploi susceptibles de recruter. La rupture géographique devient ainsi un préalable obligatoire à toute tentative de mobilité sociale (avant tout socio-professionnelle).

C'est assez dire combien l'appartenance des jeunes à des réseaux impacte leurs conditions d'accès aux emplois et plus généralement à l'information. Ces réseaux sont constitués à la fois de relations personnelles, de réseaux sociaux généraux comme les institutions (par exemple le service public de l'emploi) et plus largement les contacts plus ou moins forts que le jeune entretient dans les différentes sphères sociales. Pour Bouffartigues *et al.*,

[les] travaux montrent que sont étroitement entremêlés des mécanismes liés au mode de fonctionnement du marché du travail (critères de recrutement par exemple) et aux modalités de détermination de la vie sociale (marginalisation ou intégration dans des groupes structurés et structurants) [1989, p. 75].

Rose rappelle d'ailleurs [1998] que l'approche purement économique (à partir du marché) n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire de prendre également en compte des processus sociaux qui conditionnent l'accès à l'emploi des jeunes :

Parmi les mécanismes sociaux de structuration de l'emploi, les réseaux jouent un rôle essentiel. Ils ont particulièrement intéressé les tenants de la sociologie économique. [...] Pensant les relations sociales comme des canaux d'information, [Granovetter] estime que plus le réseau social d'une personne est grand, donc probablement plus diversifié, plus elle dispose d'informations. Il convient alors de distinguer liens interpersonnels « forts » et « faibles », selon la fréquence des contacts, l'intensité émotionnelle, l'importance des services rendus et le degré d'intimité des échanges. [...] La réussite dans la recherche d'emploi est positivement corrélée à l'importance des liens faibles (les relations courtes, les contacts professionnels) et non celle des liens forts (les liens familiaux et amicaux), la diversité de l'information, au prix même de sa superficialité, étant meilleure garante de succès que la densité d'informations collectées dans un champ réduit [*idem*, p. 206].

C'est un paradoxe apparent qui a été décrit au départ par Granovetter [1973] et testé par quelques recherches en France dans la décennie suivante. Le cas des jeunes par Marry [1983] a surtout confirmé la faiblesse des liens forts plutôt que la force des liens faibles.

Un terme central pour comprendre l'apport de la sociologie des réseaux est celui de « pont » [*bridge*] : il s'agit de la ligne dans le réseau qui constitue le *seul* chemin possible reliant deux points. Les liens faibles sont importants, car ils sont nombreux, et forment des « ponts locaux » qui créent des chemins plus courts et plus nombreux entre les individus dans le réseau. Comme les réseaux formés par des liens forts sont très intégrés, l'information s'y déplace par différents vecteurs, mais cette information ne sort pas du groupe. En revanche, les liens faibles sont plus efficaces que

les liens forts dans le processus de transmission. L'important pour les jeunes est alors d'accumuler le maximum d'informations sur les opportunités d'emploi, dans tous les champs possibles. En résumé, les liens faibles permettent d'atteindre plus d'individus que les liens forts. Ces liens faibles offrent des opportunités de mobilité, au niveau microéconomique, et favorisent la cohésion sociale au niveau macroéconomique parce que l'individu entre en contact avec plusieurs groupes : les liens faibles unissent les groupes contrairement aux liens forts qui sont à l'intérieur de mêmes groupes :

Du point de vue de l'individu [...], les liens faibles constituent une ressource importante quand il s'agit de rendre possible une opportunité de mobilité. D'un point de vue macroscopique, les liens faibles jouent un rôle dans la création de la cohésion sociale [Granovetter, 1973, p. 1373].

Les liens forts tissés dans des liens d'amitié rapprochent des individus qui ont de nombreuses similitudes :

Les preuves empiriques rendent également plausibles l'hypothèse selon laquelle plus le lien est fort entre deux individus et plus ils sont semblables, de différentes manières [...], ce qui accroît la probabilité qu'ils deviennent amis après s'être rencontrés [*idem*, p. 1362].

Or cette similitude peut être un handicap d'un point de vue informationnel : le jeune n'aura accès qu'à un certain nombre d'informations qu'il possède déjà de toutes façons. Le réseau fort implique une identité partagée. Une autre conséquence de cette proximité est que le jeune devra subir une certaine pression psychologique [*psychological strain*] et ressentira la nécessité d'être conforme, en harmonie [*congruent*] avec ses amis : ce sont là des mécanismes d'homogénéisation et, pour reprendre la terminologie de Bourdieu et Passeron [1970], de *reproduction*, une propension à ne pas trahir, à ne pas mettre en cause ou en danger l'identité du groupe d'appartenance. Dans l'autre sens, plus le jeune lance des ponts entre les différents réseaux, plus les réseaux s'élargissent et s'interconnectent et plus il s'éloignera de l'identité du groupe d'origine.

Pour notre intervention, nous avons souhaité illustrer cette grille de lecture à travers l'exemple des jeunes chômeurs âgés de 16 à 30 ans et résidant à La Réunion, en nous focalisant sur les résultats de nos recherches portant spécifiquement sur leur rapport à l'espace (mobilité pendulaire sur l'île et mobilité extra-insulaire par le biais de la migration) et aux réseaux informationnels, même si nous sommes pleinement consciente du fait que l'approche par l'étude du chômage juvénile ne permet qu'une description parcellaire de la réalité du processus socio-économique d'insertion et plus généralement de socialisation.

LES JEUNES CHOMEURS DE 16 A 30 ANS A LA REUNION

L'activité professionnelle en elle-même n'est qu'un des aspects, un des vecteurs de la socialisation des jeunes, un moment à la fois de leur autonomisation et de leur intégration dans le collectif. La première entrée sur le marché du travail confronte les jeunes aux conditions modernes du travail : précarisation au départ, types particuliers de contrats de travail qui s'enchaînent, séquences de chômage plus ou moins longues, confrontation entre l'espéré et le réel, gestion plus ou moins réussie de la désillusion, du désenchantement professionnel face au déclassement ou plus simplement au chômage souvent présent dans les premières séquences. Néanmoins, étudier le chômage et les chômeurs permet, *en négatif*, de comprendre les mouvements sur le marché du travail et de décrire en partie les stratégies et les contraintes des chômeurs dans ces moments précis où la fragilité des situations peut entraîner un repli sur soi, un renoncement ou au contraire peut impulser une dynamique de changement et la construction de choix.

Le rapport à l'emploi, l'employabilité (c'est-à-dire la probabilité à un moment donné de trouver un emploi), la stratégie de ciblage professionnel peuvent être appréhendés par l'analyse des données statistiques dont nous disposons.

Nos travaux portent sur la période 2003 à 2008. Nous reproduisons ici quelques éléments d'informations relatifs à l'utilisation du réseau faible et plus précisément le réseau dit « universel » représenté par l'ANPE, ainsi qu'à la problématique de la mobilité hors de l'île.

LIEU D'HABITATION ET MOBILITE EXTRA-INSULAIRE

Sur les 39 087 jeunes au chômage en 2008 [ANPE, 2008, toutes catégories d'inscription confondues], 10 % se sont déclarés prêts à envisager la mobilité hors de l'île. Cette mobilité est légèrement surreprésentée dans les microrégions Est et Sud avec respectivement un écart positif de 0,6 pt et 0,8 pt. L'Est de l'île regroupe 15,2 % du total des jeunes au chômage, le Nord 19,2 %, l'Ouest 25,4 % et le Sud 40,2 %. Ainsi, près des deux tiers des jeunes chômeurs se concentrent dans les deux dernières microrégions.

TABEAU N°2 : LES MICROREGIONS D'HABITATION ET L'OPTION DE LA MOBILITE HORS DE L'ILE

Microrégions	EST	NORD	OUEST	SUD	Total	
Mobiles hors de l'île	629	679	903	1 695	3 906	10,0 %
Non mobiles	5 305	6 840	9 009	14 027	35 181	90,0 %
Total	5 934	7 519	9 912	15 722	39 087	100,0 %
	10,6%	9,0%	9,1%	10,8%	10,0%	

[ANPE Réunion, 2008]

PERMIS DE CONDUIRE ET VEHICULE (LA MOBILITE PENDULAIRE)

Bien qu'ils soient majoritairement titulaires d'un permis de conduire (52,5%), les jeunes ne sont que 42,2 % à posséder un véhicule. Il est à noter que 449 d'entre eux possèdent d'ailleurs le permis poids-lourds et 82 le permis transport en commun (autobus et autocar). Enfin, 329 seraient même véhiculés sans posséder le permis ! L'absence de permis et de véhicule réduit d'autant la capacité de développer une stratégie de mobilité large dans la journée vers les bassins d'emploi les plus éloignés du lieu d'habitation dans le contexte réunionnais où les possibilités de transport collectif sont réduites et les embouteillages chronophages fréquents.

TABLEAU N°3 : LA POSSESSION DU PERMIS ET/OU D'UN VEHICULE

Permis	Sans	B	C	D	Total	
Sans véhicule	18 222	4 307	66	14	22 609	57,8 %
Véhiculés	329	15 698	383	68	16 478	42,2 %
Total	18 551	20 005	449	82	39 087	100,0 %
	47,5 %	51,2 %	1,1 %	0,2 %	100,0 %	

[ANPE Réunion, 2008]

L'IMPACT DU RESEAU FAIBLE (L'EXEMPLE DU RESEAU UNIVERSEL)

Quels sont les jeunes qui ont le moins bénéficié des offres de l'ANPE, cet exemple de réseau faible ? Les écarts les plus significatifs pour l'absence de proposition concernent d'abord la tranche d'âge des 16-19 ans (+12 pts), ensuite les profils inférieurs au niveau V (+18,1 pts), l'absence de permis (+8,4 pts), l'absence de diplôme (6,9 pts), l'absence de revenus (+5,6 pts), l'absence d'expérience professionnelle (+5,2 pts), l'existence d'une charge familiale (+4,6 pts), puis dans une moindre mesure le fait d'avoir un niveau V (+2,8 pts) et enfin le fait d'habiter la microrégion Est (+2,6 pts).

TABLEAU N°4 : LES JEUNES CHOMEURS SANS PROPOSITION D'OFFRES

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans proposition		écart à la moyenne
Homme	10166	54,5%	-2,3
Femme	12028	58,9%	2,1
16-19 ans	3235	68,8%	12,0
20-25 ans	10829	56,1%	-0,7
26-30 ans	8130	53,9%	-2,9
Est	3526	59,4%	2,6
Nord	4042	53,8%	-3,0
Ouest	5610	56,6%	-0,2
Sud	9016	57,3%	0,5
Aucune expérience	16182	62,0%	5,2
1 à 2 ans d'expérience	4171	48,3%	-8,5
plus de 2 ans d'expérience	1841	50,1%	-6,7
Niveau < V	1706	74,9%	18,1
Niveau V	13547	59,6%	2,8
Niveau IV	4935	51,6%	-5,2
Niveau III	1216	42,7%	-14,1
Niveau II	576	46,7%	-10,1
Niveau I	214	49,2%	-7,6
ARE	10895	52,2%	-4,6
ASS	156	40,2%	-16,6
RMI	5292	58,3%	1,5
Rien	10669	62,4%	5,6
Permis	10097	49,2%	-7,6
Pas de permis	12097	65,2%	8,4
Véhicule	7964	48,3%	-8,5
Avec charge de famille	6626	61,4%	4,6
Sans charge de famille	15568	55,2%	-1,6
Niveau obtenu	12399	63,7%	6,9
Diplôme obtenu	9795	50,6%	-6,2
Total	22194	56,8%	

[ANPE Réunion, 2008]

Lecture du tableau : 56,8% des jeunes n'ont reçu aucune offre d'emploi depuis leur dernière inscription à l'ANPE ; les jeunes femmes sont 58,9% dans ce cas, soit un écart positif de 2,1 pts. L'écart positif doit être compris comme l'indice d'une situation *moins avantageuse* pour le jeune concernant l'action du Service Public de l'Emploi.

A contrario, les individus *profitant le mieux* des opportunités du service public de l'emploi en termes de proposition d'offres sont d'abord les

bénéficiaires de l'ASS¹ [Allocation Spécifique de Solidarité] (écart négatif de 16,6 pts), les hauts niveaux de formation (-14,1 pts pour les niveaux III, -10,1 pts pour les niveaux II, -7,6 pts pour les niveaux I, -5,2 pts pour les niveaux Bac), ensuite les jeunes expérimentés (-8,5 pts pour ceux avec une courte expérience, -6,7 pts pour ceux avec une expérience plus longue), les propriétaires d'un véhicule (-8,5 pts), les titulaires du permis (-7,6 pts), les diplômés (-6,2 pts), les bénéficiaires des Assedic (-4,6 pts), les habitants dans le Nord (-3 pts), les hommes (-2,3 pts), enfin les plus âgés (-2,9 pts).

UN SUIVI LONGITUDINAL DES JEUNES CHOMEURS

Nous avons également produit pour l'ensemble des jeunes chômeurs apparaissant en 2004 dans les fichiers du chômage cinq trajectoires de sortie de chômage en analysant cette cohorte à partir d'une technique longitudinale jusqu'en 2008². Ces jeunes ont ainsi été classés selon qu'ils suivaient une trajectoire de chômage frictionnel (trajectoire n°1) ; de chômage de longue durée sans revenus (trajectoire n°2) ; de chômage d'attente de longue et de très longue durée (trajectoires n°3 et 4) et de chômage de longue durée avec RMI (trajectoire n°5). Les parcours de chômage frictionnel et d'attente sont considérés dans nos travaux comme des parcours « positifs », contrairement aux parcours avec des chômages de longue durée avec minima ou sans revenus.

TABEAU N°5 : LES TRAJECTOIRES-TYPE ET LA MOBILITE SUR L'ILE

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Avec permis	57,6%	31,5%	62,3%	69,8%	47,0%	52,3%
Véhiculés	46,4%	24,0%	52,5%	58,6%	34,8%	42,1%

¹ Ce public est prioritaire pour l'ensemble des contrats dits « aidés », à l'instar des chômeurs de longue durée, les travailleurs handicapés, les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

² Pour le détail de cette méthode, voir Boléguin *et al.*, 2007.

Lecture du tableau : Les jeunes avec un permis de conduire représentent 52,3% de l'ensemble de la cohorte et 57,6% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 5,3 points.

On observe alors que la possession du permis de conduire entraîne le jeune vers des trajectoires « positives » : +5,3 pts pour le chômage frictionnel, mais surtout +10 pts pour le chômage d'attente de longue durée et +17,5 pts pour le chômage d'attente de très longue durée. La possession d'un véhicule a le même effet : +4,3 pts pour le chômage frictionnel mais surtout +10,4 pts pour le chômage d'attente de longue durée et +16,5 pts pour le chômage d'attente de très longue durée.

TABLEAU N°6 : LES TRAJECTOIRES-TYPE ET LA MOBILITE HORS DE LA REUNION

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Mobiles hors de l'île	13,4%	15,3%	10,7%	10,9%	8,1%	12,5%
Non Mobiles hors de l'île	86,6%	84,7%	89,3%	89,1%	91,9%	87,5%

Lecture du tableau : Les jeunes mobiles en dehors de La Réunion représentent 12,5% de l'ensemble de la cohorte et 13,4% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 0,9 points.

Les jeunes qui se déclarent mobiles hors de l'île sont plus fréquemment touchés par un chômage de longue durée sans revenus (+2,8 pts) : ce seuil psychologique d'une année de chômage entraînerait peut-être la décision d'élargir sa zone de prospection en dehors de La Réunion. Les jeunes mobiles sont beaucoup moins concernés par le chômage de longue durée au RMI, peut-être parce que la perception du RMI indique la présence d'un enfant, ce qui entraîne une réticence à quitter l'île.

TABLEAU N°7 : LES TRAJECTOIRES-TYPE ET LES PROPOSITIONS D'OFFRES DE L'ANPE

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Avec proposition d'offres	24,8%	17,1%	22,4%	27,0%	20,1%	22,6%
Sans proposition d'offres	75,2%	82,9%	77,6%	73,0%	79,9%	77,4%

Lecture du tableau : Les jeunes auxquels l'ANPE a proposé des offres représentent 22,6% du total ; ils sont 24,8% dans ce cas lorsqu'ils sont dans la trajectoire du chômage frictionnel.

Les jeunes qui ont bénéficié de propositions d'offres de la part de l'ANPE sont plus souvent dans la trajectoire de chômage frictionnel (+2,2 pts) mais également dans celle du chômage d'attente de très longue durée (+4,4 pts), alors que les jeunes sans proposition sont plus souvent concernés par le chômage de longue durée sans revenus (+5,5 pts) ou avec RMI (+2,5 pts).

CONCLUSION

Les quelques croisements de données que nous avons utilisés tendent à montrer que le rapport au territoire et le type de réseau utilisé sont impactants dans la qualité de sortie de chômage des jeunes sur l'île.

Deux phénomènes sociaux contemporains se sont télescopés : une explosion scolaire qui a permis à la majorité des nouvelles générations d'accéder au lycée et aux études supérieures et parallèlement une raréfaction relative des opportunités d'emploi : « On [a assisté] à un fort mouvement de scolarisation, visible dès les années 60 et accéléré dans les années 80, mouvement inverse à celui de l'emploi, et qui vient, mécaniquement, infléchir les parts d'emploi et de chômage » [Rose, 1998, p. 37]. Il existe ainsi un décalage croissant entre le modèle de promotion sociale auquel aspirent les nouvelles générations et la réalité de leur vécu, favorisant les désillusions et la désorientation. Le développement des emplois atypiques, la

dévaluation des titres scolaires, la moindre reconnaissance en qualification des postes de travail proposés aux jeunes générations ont complexifié les trajectoires professionnelles et la stabilisation sociale. Néanmoins, les jeunes ne sont pas massivement marginalisés par rapport à l'activité professionnelle : l'on observe surtout une stabilisation sur le marché du travail plus tardive que pour les générations précédentes et une concurrence accrue de la part des individus d'une même génération et des générations antérieures plus souvent situées sur les marchés internes des entreprises, une concurrence qui semble avoir été accentuée par la multiplication des contrats atypiques.

Au demeurant, la croissance économique insulaire, alimentée depuis quelques années par la mise en œuvre des grands chantiers d'équipement et l'offre publique de contrats aidés pour les publics en grande difficulté, a permis au chômage de baisser, faisant sortir des fichiers de la demande d'emploi d'abord les plus employables et les plus proches des exigences du marché du travail. Une série d'actions de formation liées à ces grands travaux et à la politique régionale de formation professionnelle ont également entraîné une partie de plus en plus significative de jeunes chômeurs vers la formation professionnelle. Le stock restant des chômeurs dans les périodes de reprise est alors celui positionné le plus loin dans la queue pour l'emploi, un stock dont les contraintes sont les plus fortes : à côté des populations isolées géographiquement, débutantes et désorientées, peu disponibles ou discriminées, des situations plus paradoxales peuvent apparaître qui sont l'occasion de tester d'autres hypothèses explicatives. La situation des diplômés du supérieur ou des bacheliers professionnels au chômage répondant *a priori* aux exigences toujours accrues du monde économique pourraient révéler par exemple des traditions locales de recrutement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUD S., *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.
- BOLÉGUIN V. *et al.*, « L'apport du fichier historique dans la connaissance du marché local réunionnais : l'analyse diachronique en complément des suivis longitudinaux », in GIRET J.-F., GRELET Y., LAVIALLE C., TIMOTÉO J., WERQUIN P. (dir.), *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires. Comment sécuriser les parcours professionnels ? XIV^e journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Coll. « Relief n°22 », série « Échanges du CEREQ », 2007, p. 291-301.
- BOUDON R., *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973.
- BOUFFARTIGUES P. *et al.*, « Jeunes : de l'emploi aux modes de vie. Points de vue sur un champ de recherche », *Formation-Emploi* n°26, avril-juin, 1989, p. 63-78.
- BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980.

- CARO P., « L'apport de la géographie à la relation formation-emploi », *Revue Formation-Emploi* n°84, CEREQ, 2003, p. 43-54.
- CHARLOT B., « Pour le savoir, contre la stratégie », in DUBET F., ALLOUCHE J.-L. (dir.), *École, familles : le malentendu*, Paris, Textuel, 1997, p. 59-77.
- CHARVET D., Jeunesse, le devoir d'avenir, Rapport de la Commission « Jeunes et Politiques publiques », Commissariat Général du Plan, 2001.
- CHAUVEL L., « Générations sociales, perspectives de vue et soutenabilité du régime de protection sociale », in CULPEPPER D. P., HALL A., PALIER B., *La France en mutation 1980-2005*, Paris : Sciences Po Les Presses, 2006, p. 157-196.
- DURU-BELLAT M., *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil/La République des Idées, 2006.
- GALLAND O., « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de Sociologie*, vol. 42, n°4, 2001, p. 611-640.
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1999.
- GRANOVETTER M., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, Volume 78, Issue 6, University of Chicago Press, 1973, p. 1360-1380.
- MARRY C., « Origine et réseau d'insertion des jeunes ouvriers », *Formation-Emploi*, 1983, p. 3-15.
- MARTIN C., *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques*, Paris, La Documentation française, 2003.
- MORIN E., [première édition 1962], *L'Esprit du temps*, Paris, Armand Colin/INA, 2008.
- ROSE J., *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- SERY M., « Quand le sexe compte plus que les notes », *Le Monde de l'éducation* n°301, 2002, p. 35-36.
- SIMONIN J., WOLFF É., « L'école à La Réunion », *Hermès* 32-33, 2002, p. 111-121.
- SINGLY F., *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 2004.
- SINGLY F., La mobilisation familiale pour le capital scolaire », in DUBET F., ALLOUCHE J.-L. (dir.), *École, familles : le malentendu*, Paris, Textuel, 1997, p. 45-58.
- SQUARZONI R., « Évolution de la famille à La Réunion, Études et Synthèses », *Observatoire Départemental de La Réunion*, n°17, Saint-Denis, 1992.
- VIGNAL C., « Logiques professionnelles et logiques familiales : une articulation contrainte par la délocalisation de l'emploi », *Sociologie du Travail*, n°47, 2005, p. 153-169.